

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 31 mars 2015

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation

25/03/2015

Date d'affichage

09/04/2015

L'an deux mil quinze, et le 31 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. AUBANEL Guy, Maire.

Membres présents : ALVERNHE A., ARMENGAUD H BARRAL A., BORRELLY J.-L., FEGER M.-L., MAIRESSE S., OLLIVIER G., ROCHEBLOINE A.

Absents ayant donné procuration :

Absents : BRUNEL Michaël

Absents excusés :

Secrétaire : MAIRESSE Sébastien

Dénomination de l'Impasse « La Paran »

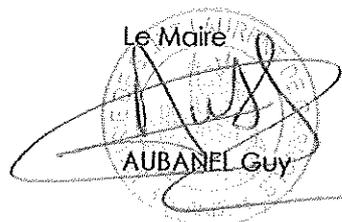
Le Maire propose au Conseil Municipal de **renommer** l'impasse du Tennis en « Impasse de la Paran »

Après en avoir délibéré,

- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la dénomination « Impasse de la Paran »

- Et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information au SIIG, au SDIS et à la Gendarmerie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire

AUBANEL Guy

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002777-20150331-31_03_2015_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2015

Publication : 16/04/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation